

**TABLEAU 1 : CONDITIONS DE REMBOURSEMENT**

Situations d'annulation	Remboursement	Commentaires
Par l'OOAQ	100 % du montant payé	Aucune action requise. Courriel informant de l'annulation et confirmant le remboursement sera envoyé par l'Ordre aux participantes et participants.
<b>Annulation par la participante ou le participant</b>		
<b>15 jours ou plus</b> avant la tenue de l'activité.	85 % du montant payé	Aviser l'Ordre en écrivant un courriel à <a href="mailto:formationcontinue@ooaq.qc.ca">formationcontinue@ooaq.qc.ca</a> . Après traitement de la demande, un courriel de confirmation de remboursement est acheminé.
<b>Moins de 15 jours</b> avant la tenue de l'activité.	Aucun remboursement	Aviser l'Ordre dès que possible en écrivant un courriel à <a href="mailto:formationcontinue@ooaq.qc.ca">formationcontinue@ooaq.qc.ca</a> . L'inscription et tous les documents afférents à l'activité demeurent au nom de la personne inscrite. Aucun transfert sans frais pour un visionnement en différé.
<b>En tout temps, en cas de force majeure</b> avec preuve à l'appui (ex. billet médical, avis de décès d'une ou un proche ou toute autre pièce justifiant un évènement majeur).	90 % du montant payé	Aviser dès que possible et au plus tard le jour de l'évènement, l'Ordre en écrivant à <a href="mailto:formationcontinue@ooaq.qc.ca">formationcontinue@ooaq.qc.ca</a> . Présenter les preuves justificatives et après traitement de la demande, un courriel de confirmation de remboursement est acheminé.
<b>Aucune annulation pour les activités asynchrones</b>		
<b>Activité asynchrone en ligne</b> sur Socrate disponible pour visionnement pour 180 jours.	Aucune prolongation ni remboursement partiel ou total	La participante ou le participant est responsable de prévoir à l'intérieur de 180 jours la complétion de l'activité de développement professionnel ainsi que toutes ses activités associées.
<b>Cours d'appoint en ligne</b> sur Socrate disponible pour visionnement pour 90 jours	Aucune prolongation ni remboursement partiel ou total	La candidate ou le candidat est responsable de prévoir à l'intérieur de 90 jours la complétion de tous les modules de cours et l'examen.